

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE  
-----

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
-----

CENTRE D'EXCELLENCE AFRICAIN MINES ET ENVIRONNEMENT MINIER (CEA-MEM)  
-----

**RAPPORT D'AUDIT DES ETATS FINANCIERS  
DU PROJET CENTRE D'EXCELLENCE AFRICAIN MINES ET ENVIRONNEMENT  
MINIER (CEA-MEM)**

FINANCEMENT : AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMENT (AFD) – CREDIT AFD N°CCI  
167901 T

**RAPPORT D'AUDIT DES COMPTES ANNUELS  
(EXERCICE ALLANT DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024)**

**VERSION DEFINITIVE**

**FÉVRIER 2025**



## SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>3</b>
<b>A. OPINION .....</b>	<b>3</b>
<b>B. FONDEMENT DE L'OPINION.....</b>	<b>3</b>
<b>C. RESPONSABILITÉS DE L'UNITE DE COORDINATION DU CEA MEM.....</b>	<b>4</b>
<b>D. RESPONSABILITÉS DE L'AUDITEUR RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS ....</b>	<b>4</b>
<b>E. FAIBLESSES DU CONTROLE INTERNE.....</b>	<b>5</b>
1. Suivi des recommandations de la mission d'audit de l'exercice précédent .....	5
1.1 Absence de manuel de procédures administratives, comptables et financières.....	5
1.2 Incomplétude des pièces justificatives des dépenses .....	6
1.3 Archivage des dossiers des étudiants .....	7
1.4 Pilotage des activités du Projet .....	8
1.5 Taux d'exécution budgétaire .....	9
1.6 Renforcement des effectifs .....	9
1.7 Gestion du personnel de l'UCP .....	10
1.8 Gestion du carburant .....	11
2. Recommandations issues de la mission d'audit de l'exercice 2024 .....	12
2.1 Non-respect des clauses contractuelles .....	12
2.2 La gestion budgétaire .....	13
2.3 Suspens bancaires non apurés au 31/12/2024 .....	14
<b>ANNEXES.....</b>	<b>16</b>

**A**

**Monsieur le Coordonnateur du Centre d'Excellence Africain Mines et Environnement Minier  
CEA-MEM**

Téléphone : 225 07 88 91 43 64 / WhatsApp +225 05 05 66 65 03

BP 1093 Yamoussoukro – Côte d'Ivoire

## ***RAPPORT D'AUDIT DES COMPTES ANNUELS***

Période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2024

PROJET CENTRE D'EXCELLENCE AFRICAIN MINES ET ENVIRONNEMENT MINIER (CEA-MEM)

Monsieur le Coordonnateur,

### ***INTRODUCTION***

En exécution de la mission d'audit des comptes annuels du **Projet Centre d'Excellence Africain Mines et Environnement Minier (CEA-MEM)** qui nous a été confiée, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport d'opinion sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

#### **A. OPINION**

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels présentés à **l'annexe 2** ci-jointe du Projet « **Centre d'Excellence Africain Mines et environnement Minier (CEA-MEM)** objet de l'accord de crédit **AFD N°CCI 167901 T** qui comprennent :

- Le tableau Emplois ressources ;
- Les notes explicatives.

*À notre avis, les comptes annuels du CEA-MEM pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2024 joints à l'annexe 2, sont réguliers et sincères et présentent dans tous leurs aspects significatifs une image fidèle des activités exécutées par le Projet au cours de la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2024 et de la situation de trésorerie dudit Projet au 31 décembre 2024 conformément aux principes comptables du SYSCOHADA Révisé et aux termes de l'accord de financement dudit Projet.*

#### **B. FONDEMENT DE L'OPINION**

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit ISA telles que définies par l'IFAC. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites

dans la section « Responsabilités de l’auditeur pour l’audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Projet conformément au Code d’éthique et de déontologie de la profession et nous avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d’audit.

### **C. RESPONSABILITÉS DE L’UNITE DE COORDINATION DU CEA MEM**

Les comptes annuels du CEA MEM ont été établis et arrêtés par l’Unité de Coordination du Projet (UCP).

L’UCP est responsable de la préparation et de la présentation sincère et fidèle des comptes du CEA MEM conformément aux règles et méthodes comptables applicables aux Projets de développement et aux dispositions de l’Agence Française de Développement ainsi que du contrôle interne qu’elle estime nécessaire pour permettre la préparation de comptes annuels exempts d’anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d’erreurs.

Il incombe à l’Unité de Coordination du Projet (UCP) de surveiller le processus d’élaboration de l’information financière du Projet.

### **D. RESPONSABILITÉS DE L’AUDITEUR RELATIVES À L’AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Nos objectifs sont d’obtenir l’assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d’anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d’erreurs, et d’émettre un rapport d’audit contenant notre opinion. L’assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d’assurance, qui ne garantit toutefois pas qu’un audit réalisé conformément aux normes « ISA » permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d’erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu’il est raisonnable de s’attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités pour l’audit des comptes annuels sont décrites de façon plus détaillée dans l’**annexe 1** du présent rapport de l’Auditeur. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

## **E. FAIBLESSES DU CONTROLE INTERNE**

Nous avons procédé à l'évaluation des mesures de contrôle interne qui ont été appliquées aux opérations administratives, comptables et financières de la période sous revue.

Notre examen a consisté en la mise en œuvre des diligences que nous avons jugées nécessaires pour la validation des comptes du Projet. Par conséquent, les résultats de nos travaux ne peuvent prétendre faire apparaître les faiblesses de toute l'organisation administrative, comptable et financière qui pourraient être mises en évidence dans le cadre d'un examen spécifique.

Les recommandations, objet du présent paragraphe, visent à aider les responsables ainsi que les différents intervenants du Projet à améliorer la fiabilité des registres comptables, pour la préparation des rapports financiers intermédiaires.

Nous saisissons cette occasion pour remercier tous les responsables de l'Unité de Coordination du CEA MEM pour l'assistance qui nous a été apportée dans le cadre de notre intervention.

### **1. Suivi des recommandations de la mission d'audit de l'exercice précédent**

#### **1.1 Absence de manuel de procédures administratives, comptables et financières**

##### **a) Rappel du constat**

Le projet ne dispose pas d'un manuel de procédures administratives, comptables et financières validé par le Bailleur. Pour rappel, le manuel des procédures précise l'organisation, les principes de gestion, les tâches et procédures à appliquer dans le cadre de l'exécution des activités d'une organisation. Il doit être actualisé pour prendre en compte les différents changements opérés au sein de l'entité.

##### **b) Risque identifié**

Cette insuffisance ne permet pas au projet une bonne comptabilisation des opérations et une gestion efficace des ressources du Bailleur.

**c) Rappel de la recommandation**

Les procédures de la Banque Mondiale étant différentes de celles de l'AFD, nous recommandons à l'Unité de Coordination du CEA MEM de se doter d'un manuel de procédures adapté au financement de l'AFD.

**d) Etat de mise en œuvre sur l'exercice 2024**

Cette recommandation n'a pas été mise en œuvre. Cependant, elle ne sera pas reconduite, le projet clôturant ses activités le 31 décembre 2025

**e) Statut**

Non reconduite

**1.2 Incomplétude des pièces justificatives des dépenses**

**a) Rappel du constat**

Pour la plupart des dépenses de missions, d'ateliers et séminaires, la mission d'audit note l'absence des TDR, d'ANO sur les TDR, des ordres de mission et de certaines factures d'hôtel. Il convient de souligner que toutes les écritures comptables passées par le projet doivent être justifiées par des pièces probantes.

**b) Risque identifié**

Remise en cause de la régularité et de la conformité des opérations effectuées.

**c) Rappel de la recommandation**

Il est souhaitable que la liasse des documents ou pièces servant à justifier les opérations enregistrées en comptabilité soit améliorée.

**d) Etat de mise en œuvre sur l'exercice 2024**

La recommandation est partiellement mise en œuvre. En effet, bien que la quasi-totalité des opérations sélectionnées soient correctement justifiées, l'audit a relevé l'absence de termes de référence (TDR) pour certaines missions et ateliers.

e) **Statut**

A reconduire

f) **Commentaires du projet**

*Le CEA-MEM prend bonne note pour l'amélioration de la situation de complétude des pièces comptables.*

**1.2.Archivage des dossiers des étudiants**

a) **Rappel du constat**

Les dossiers de candidature et de demande de bourses des étudiants ne sont pas complets conformément aux dispositions du Manuel des procédures.

b) **Risque identifié**

Cette situation peut entraîner une remise en cause du processus de recrutement des étudiants ou de demande de bourses.

c) **Rappel de la recommandation**

Nous recommandons au projet d'améliorer son système d'archivage des dossiers des étudiants pour être conforme aux dispositions du manuel de procédures.

d) **Etat de mise en œuvre sur l'exercice 2024**

Cette recommandation a été partiellement mise en œuvre. Des améliorations restent nécessaires au niveau de la Coordination et du service de scolarité de l'INPHB afin d'optimiser le système d'archivage des dossiers des étudiants. Toutefois, ce point ne sera pas reconduit, car le CEA-MEM a atteint tous les objectifs liés à cet indicateur et n'a pas recruté d'étudiants en Master durant la période examinée.

e) **Statut**

Non reconduite

### **1.3. Pilotage des activités du Projet**

#### **a) Rappel du constat**

Le Plan de Travail et de Budget Annuel (PTBA) de l'exercice 2022 a reçu l'ANO de l'AFD le 19 mai 2022 soit plus de quatre mois après le début de l'exercice.

#### **b) Risque identifié**

- Retard dans la mise en œuvre des activités du projet ;
- Non –atteinte des objectifs du projet.

#### **c) Rappel de la recommandation**

Il est souhaitable que le PTBA soit approuvé avant la clôture de l'exercice précédent celui pour lequel il a été élaboré.

#### **d) État de mise en œuvre sur l'exercice 2024**

Cette recommandation n'a pas été mise en œuvre. En effet, le PTBA de l'exercice 2024 a été soumis à l'ANO le 18 janvier 2024, et l'approbation a été obtenue le 9 février 2024, soit un délai d'environ un mois et neuf jours après le début de l'exercice.

#### **e) Statut**

À reconduire

#### **f) Commentaires du projet**

***La procédure d'élaboration et de validation du PTBA implique plusieurs parties prenantes du projet dont l'AUA qui lance le processus, l'expert de l'AUA auprès du CEA-MEM qui analyse et valide le PTBA. Même si la première version du PTBA est produite en novembre par le CEA-MEM, il n'a pas de marge de manœuvre sur les étapes ultérieures.***

***Le CEA-MEM prend cependant bonne note et engagera les efforts pour une soumission de son PTBA à temps.***

#### **1.4. Taux d'exécution budgétaire**

##### **a) Rappel du constat**

Le taux d'exécution budgétaire au 31 décembre 2022 est assez faible (32,37%).

##### **b) Risque identifié**

- Retard dans la mise en œuvre des activités du projet ;
- Non –atteinte des objectifs du projet.

##### **c) Rappel de la recommandation**

Nous recommandons à la Coordination de prendre des dispositions utiles pour booster le taux d'exécution budgétaire au cours de l'exercice 2023 afin d'atteindre à terme l'objectif de développement du projet.

##### **d) État de mise en œuvre sur l'exercice 2024**

Cette recommandation n'a pas encore été mise en œuvre. À environ 12 mois de l'achèvement du projet, des efforts supplémentaires sont nécessaires pour améliorer le taux d'exécution budgétaire, qui s'élève à 48 % en 2024.

##### **e) Statut**

À reconduire.

##### **f) Commentaires du projet**

***Le CEA-MEM prend bonne note et s'engage à fournir les efforts d'amélioration de son taux d'exécution du projet.***

#### **1.5. Renforcement des effectifs**

##### **a) Rappel du constat**

Le poste de RAF n'est pas pourvu au sein de la Coordination depuis le départ du RAF démissionnaire en septembre 2022. L'intérim du poste est assuré par une Assistante comptable.

**b) Risques identifiés**

- Retard dans la comptabilisation des opérations et mauvaise analyse des comptes ;
- Difficultés dans l'atteinte de l'objectif de développement du projet.

**c) Rappel de la recommandation**

Il nous paraît nécessaire pour le projet de recruter un nouveau RAF afin de garantir une meilleure maîtrise des opérations comptables et financières.

**d) État de mise en œuvre sur l'exercice 2024**

Cette recommandation n'a pas été mise en œuvre. Cependant, elle ne sera pas reconduite, le projet clôturant ses activités le 31 décembre 2025.

**e) Statut**

Non reconduite.

**1.6. Gestion du personnel de l'UCP**

**a) Rappel du constat**

Contrairement aux dispositions du manuel de procédures et des contrats de travail du personnel, la mission note les insuffisances suivantes :

- l'absence de planning de départ en congés et le non-bénéfice des congés annuels par le personnel ;
- l'absence de plan de formation du personnel ;
- l'absence d'évaluation annuelle du personnel.

**b) Risques identifiés**

- Démotivation et manque d'efficacité et de performance du personnel ;
- Maintien d'un consultant/salarié non efficace à l'atteinte de objectifs du projet.

**c) Rappel de la recommandation**

Nous recommandons au projet de planifier les départs en congés du personnel et de procéder leur évaluation dans les meilleurs délais.

#### **d) État de mise en œuvre sur l'exercice 2024**

Cette recommandation a été partiellement mise en œuvre. En effet, la mission constate que le personnel du CEA-MEM a bien été évalué. Toutefois, plusieurs lacunes subsistent, notamment l'absence d'un planning de départ en congés, le non-bénéfice des congés annuels par le personnel, ainsi que l'absence d'un plan de formation.

#### **e) Statut**

À reconduire

#### **f) Commentaires du projet**

*Même si on note l'absence d'un plan de formation plusieurs formations ont été organisées au profit de l'équipe projet et d'autres parties prenantes du projet.*

*L'UCP prend toutefois bonne note pour la mise en œuvre de la gestion du personnel en conformité avec le manuel de procédures et du contrat de travail.*

### **1.7. Gestion du carburant**

#### **a) Rappel du constat**

Suite à l'examen de la procédure de gestion du carburant appliqué au sein du CEA – MEM, la mission constate les faiblesses suivantes :

- La gestion du carburant décrite par le CEA-MEM diffère de celle préconisée par le manuel de procédure ;
- l'absence d'inventaire des stocks de carburants au 31/12/2023 ;
- l'absence de registre de suivi des enlèvements du carburant ;
- l'archivage défaillant des reçus d'enlèvements.

#### **b) Risques identifiés**

- Difficultés pour confronter les sorties autorisées et les utilisations réelles du carburant ;
- Utilisation inappropriée du carburant acquis sur les fonds du Bailleur.

#### **c) Rappel de la recommandation**

Nous recommandons au projet de mettre en place une gestion formalisée de l'utilisation du carburant.

**d) État de mise en œuvre sur l'exercice 2024**

Cette recommandation a été partiellement mise en œuvre. En effet, la mission constate la mise en place d'un registre de suivi des enlèvements de carburant. Toutefois, des insuffisances subsistent, notamment l'absence d'un inventaire des stocks de carburant au 31/12/2024 et un archivage défaillant des reçus d'enlèvement.

**e) Statut**

À reconduire

**f) Commentaires du projet**

*Le CEA-MEM prendra les dispositions pour actualiser le manuel existant afin de tenir compte des spécificités du projet.*

**2. Recommandations issues de la mission d'audit de l'exercice 2024**

**2.1. Non-respect des clauses contractuelles**

**a) Constat**

L'audit a relevé un écart de 350 000 FCFA et cela à compter du mois de juillet 2024 entre le montant des honoraires prévu dans le contrat de l'Assistant SPM (1 150 000 FCFA) et le montant effectivement payé et comptabilisé (800 000 FCFA).

**b) Risques**

- Non-respect des clauses contractuelles ;
- Risque de conflit entre les deux ( 2 ) parties pouvant perturber le bon fonctionnement des activités du projet.

**c) Recommandation**

Nous recommandons au projet de se conformer aux dispositions prévues dans le contrat de travail et de procéder à la régularisation de l'écart constaté.

#### d) Commentaires

*Le CEA-MEM prendra les dispositions pour procéder à la régularisation de l'écart constaté afin d'éviter toutes formes de conflit.*

## 2.2. La gestion budgétaire

#### a) Constat

Nous avons relevé des dépassements budgétaires non justifiés sur certaines lignes du PTBA pour la période se terminant le 31 décembre 2024, tels que détaillés dans le tableau ci-dessous.

Code	Libellé	Réalisations	Budget	Disponible	Exec (%)
A20104001	Production d'outils de communication	25 173 300	7 680 581	-17 492 719	327,75
A30604001	Rencontres d'échanges avec les étudiants	469 000		-469 000	
A30605001	Paiement des bourses et aide aux étudiants de Master	7 298 100		-7 298 100	
A30606001	Appui aux sorties de terrain	17 844 004	15 519 943	-2 324 061	114,97
A30702001	Renforcement de capacités des Enseignants chercheurs	15 550 000		-15 550 000	
A30704001	Participation à des rencontres scientifiques nationale	13 329 900	9 103 371	-4 226 529	146,43
A40102001	Organisation de formations de courte durée	54 182 840		-54 182 840	
A40103001	Processus de Certification du laboratoire de recherche appl	800 000		-800 000	
A40302001	Appui à la valorisation des résultats de la recherche	43 574 000	8 953 813	-34 620 187	486,65
A40303001	Organisation d'une conférence sur l'innovation technologique	3 230 000	2 984 604	-245 396	108,22
A50501001	Renforcement des capacités du personnel (Missions et Formations	32 139 807	14 923 022	-17 216 785	215,37
A50504001	Carburant - lubrifiant	19 232 000	14 923 022	-4 308 978	128,87
A50504002	Fournitures de bureau	6 796 600	5 969 209	-827 391	113,86
A50504003	Consommables informatiques	12 886 000	5 969 209	-6 916 791	215,87
A50505004	Frais bancaire	2 787 985		-2 787 985	
A50507001	Atelier d'appropriation de la phase Impact	36 359 200		-36 359 200	
A60203001	Accréditation internationale	35 898 500		-35 898 500	
A60301001	Soumission des données complètes relatifs aux indicateurs d	8 216 864		-8 216 864	

#### b) Risques.

- Mauvais suivi budgétaire ;
- Inéligibilité des dépenses concernées et qui tombent sous le couvert d'un Avis de Non Objection du Bailleur.

#### c) Recommandations

Nous recommandons au projet de mettre en place un suivi budgétaire rigoureux en renforçant les mécanismes de contrôle et d'alerte afin d'anticiper et de limiter les dépassements. Aussi, les dépassements doivent être dûment justifiés et autorisés par le Bailleur.

#### d) Commentaires

*Le montant du PTBA est évalué à partir des fonds disponibles en trésorerie et des projections de gains des différents indicateurs ; c'est donc le fruit d'une planification opérationnelle. C'est la transcription du PTBA en Budget SIGOBE (Système Intégré de Gestion des Opérations Budgétaires de l'Etat) qui permet l'exécution budgétaire. Le jugement devrait, sauf erreur de notre part s'appuyer sur le budget SIGOBE et non sur le PTBA.*

### 2.3. Suspens bancaires non apurés au 31/12/2024

#### a) Constat

L'examen des états de rapprochement bancaires (ERB) a révélé l'existence de suspens bancaires non régularisés dans le compte 521200 (Compte Indicateurs de Performance – Trésor), issus d'exercices antérieurs jusqu'à la date de nos travaux.

Ci-dessous les opérations concernées.

- **Opérations enregistrées par la banque mais non encore comptabilisées par le CEA-MEM :**
  - 30/04/2021 : EUR de virement - FCFA 77 625
- **Opérations comptabilisées par le CEA-MEM mais non encore prises en compte par la banque :**
  - 03/02/2023 : Virement n° 049130 – Règlement frais de mission de FCFA 340 000
  - 20/06/2023 : Ordre de virement n° 014910 – Restauration (Décision n°) de FCFA 85 525
  - 20/06/2023 : Ordre de virement n° 014910 – Loyer (Décision n°) de FCFA 126 000

#### b) Risques

- Risque d'inexactitude des états financiers ;
- Risque de perte de traçabilité et de justification des écarts bancaires.

#### c) Recommandation

Nous recommandons au projet de prendre les dispositions nécessaires afin d'apurer les suspens dans les meilleurs délais.

d) Commentaires

*Le CEA-MEM prend acte et se tiendra prêt pour la régularisation des différents suspens bancaires non-apurés dans les meilleurs délais.*

Fait à Abidjan, le 11 février 2025

**POUR LE GROUPEMENT CE2C/PANAUDIT**



**CE2C**  
Cabinet d'Expertise Comptable & de Conseils  
20 BP 1167 Abidjan 20  
Tél : 27 22 46 78 08  
Cel : 07 57 49 10 81  
E-mail: infosproce2c@gmail

**KONDRO Oura**  
Expert-Comptable Diplômé  
Commissaire aux comptes  
Associé-Gérant CE2C

# ANNEXES

## **RESPONSABILITÉS DE L'AUDITEUR RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

*Cette annexe fait partie intégrante de notre rapport d'audit financier et comptable.*

Dans le cadre de nos diligences, nous nous conformons successivement :

- aux exigences des Normes Internationales d'Audit (ISA) et ;
- aux directives applicables aux financements de l'Agence Française de Développement (AFD) et à l'accord de financement.

De manière plus détaillée,

- nous nous conformons aux règles d'éthique relatives à l'audit des comptes annuels édictées par le Code d'éthique et de déontologie ainsi que les règles d'indépendance qui encadrent la profession ;
- nous faisons preuve d'esprit critique qui implique d'être attentifs aux éléments probants qui contredisent d'autres éléments probants recueillis, aux informations qui remettent en cause la fiabilité de documents et de réponses apportées aux demandes de renseignements à utiliser en tant qu'éléments probants, aux situations qui peuvent révéler une fraude possible, aux circonstances qui suggèrent le besoin de mettre en œuvre des procédures d'audit en supplément de celles requises par les Normes ISA ;
- nous faisons preuve de jugement professionnel lors de la conduite de l'audit en particulier pour les décisions portant sur le caractère significatif et le risque d'audit, la nature, le calendrier et l'étendue des procédures d'audit à mettre en œuvre pour satisfaire les diligences requises par les normes ISA et pour recueillir des éléments probants, le fait de déterminer si des éléments probants suffisants et appropriés ont été recueillis, et si des travaux supplémentaires sont nécessaires pour atteindre les objectifs des normes ISA et, par voie de conséquence, les objectifs généraux de l'auditeur, l'évaluation des jugements de la direction portant sur le suivi du référentiel comptable applicable, le fondement des conclusions tirées des éléments probants recueillis, par exemple l'appréciation du caractère raisonnable des évaluations faites par la direction lors de l'établissement des comptes annuels ;
- nous préparons tout au long de l'audit une documentation qui fournisse une trace suffisante et appropriée des travaux, fondements de notre rapport d'audit et des éléments démontrant que l'audit a été planifié et réalisé selon les Normes ISA et dans le respect des exigences législatives et réglementaires applicables ;
- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- nous recueillons, le cas échéant, des éléments probants suffisants et appropriés concernant le respect des dispositions des textes législatifs et réglementaires dont il est admis qu'elles ont une incidence directe sur la détermination des données chiffrées significatives enregistrées et l'information fournie dans les comptes annuels, mettons en œuvre des procédures d'audit spécifiques visant à identifier les cas de non-respect d'autres textes législatifs et réglementaires qui peuvent avoir une incidence significative sur les comptes annuels, et apporter une réponse appropriée aux cas avérés ou suspectés de non-respect des textes législatifs et réglementaires identifiés au cours de l'audit ;
- nous fournissons également à la Coordination une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons, le cas échéant, toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir une incidence sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes. Parmi les points communiqués à la Coordination, nous déterminons quels ont été les plus importants lors de l'audit des comptes annuels de la période considérée : ce sont les points clés de l'audit. Nous décrivons ces points dans notre rapport, sauf si la loi ou la réglementation en empêchent la communication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer un point dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de ce point dépassent les avantages qu'elle aurait au regard de l'intérêt public ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne de la société afin de définir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société. Lorsque des faiblesses significatives sont identifiées, nous les communiquons à la direction, le cas échéant, à l'AFD ;
- nous évaluons l'incidence sur l'audit des anomalies relevées et l'incidence sur les comptes annuels des anomalies non corrigées, s'il en existe. Nous les communiquons au niveau approprié de la direction, à moins que ceci ne lui soit interdit par la loi ou la réglementation ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- nous obtenons des déclarations écrites de l'Unité de Coordination confirmant que celle-ci considère avoir satisfait à ses responsabilités relatives à l'établissement des comptes annuels ainsi qu'à l'exhaustivité des informations qui nous ont été fournies. En outre, nous confortons d'autres éléments probants relatifs aux comptes annuels ou à des assertions spécifiques contenues dans ceux-ci au moyen de ces déclarations écrites si nous estimons nécessaire ou si celles-ci sont requises par d'autres normes ISA ;
- nous avons l'obligation du respect du secret professionnel pour les faits, actes et renseignements dont nous avons eu connaissance.

\*            \*

\*



Ministère de l'Enseignement  
Supérieur et de la  
Recherche Scientifique

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE  
Union – Discipline – Travail



INSTITUT NATIONAL POLYTECHNIQUE  
FELIX HOUPHOUET BOIGNY



PROJET CEA MINES ET  
ENVIRONNEMENT MINIER

# ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2024



DECEMBRE 2024

Notes aux états financiers  
31-12-2024

**FICHE SIGNALÉTIQUE DE MISE EN ŒUVRE**  
**Période : Du 1<sup>er</sup> Janvier au 31 décembre 2024**

**Intitulé du projet : Centre d'Excellence d'Afrique – Mine et Environnement Minier (CEA-MEM)**

**SECTION A : IDENTIFICATION**

**N° accord de crédit AFD : CCI 1679 01 T**

**Montant crédit IDA : 2 427 040 900 F CFA ; (3 700 000 EUR)**

**Date d'approbation du crédit :**

**Date de signature de l'Accord de don : 10 Mars 2020**

**Date de démarrage effectif : 31 janvier 2021**

**Délai d'exécution : 4 ans**

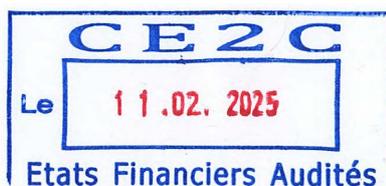
**Date de fin prévue : 31 décembre 2025**

**Maître d'ouvrage : Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique**

**Personne contact en charge du projet (Nom, fonction et coordonnées) :**

YAO Kouakou Alphonse  
Coordonnateur  
07 88 91 43 64/ Email : alphonse.yao@inphb.ci

**Agences d'exécution du Projet : CEA-MEM**



# CENTRE D'EXCELLENCE AFRICAIN MINES ET ENVIRONNEMENT MINIER (CEA MEM)

## Note 1 Présentation du projet

### 1.1 Contexte du projet

Le projet Centre d'Excellence d'Afrique pour les Mines et l'Environnement Minier (CEA-MEM) phase CEA Impact, se donne pour objectif de poursuivre le défi du développement dans lequel il s'est engagé, en intensifiant son réseau de partenaires industriels, universitaires et sectoriels dans une démarche de co-construction, dans cette phase de renouvellement.

Cette démarche passe par la diversification des curricula tant que celle-ci est nécessaire, la planification et la mise en œuvre de programmes de recherche appliquée, l'expertise et l'encadrement des populations vivant sur les sites miniers en vue de réduire et d'éradiquer la pauvreté tout en protégeant l'environnement.

L'impact des activités du CEA-MEM sur les cibles bénéficiaires se traduira par la baisse du chômage des jeunes avec le regain de l'activité minière dans la sous-région et sur le continent africain, l'augmentation du chiffre d'affaires des entreprises devenues compétitives avec des méthodes d'exploitation et des rendements optimisés et le recul significatif de la pauvreté et la préservation de l'environnement.

Le projet Centre d'Excellence Africain Mines et Environnement Minier (CEA MEM) phase IMPACT a fait l'objet de l'accord de crédit N°CCI 1679 01 T signés entre la Côte d'Ivoire et l'Agence Française de développement (AFD) le 10 mars 2020.

### 1.2 Objectifs du Projet

Pour atteindre ses objectifs, le CEA-MEM réalisera ses activités en conformité avec les plans d'action du projet que sont l'apprentissage, la recherche, les installations et l'équipement et enfin la gouvernance.

Le volet apprentissage sera amorcé avec l'amélioration de l'offre de formation avec de nouveaux défis que sont :

- **Au niveau des formations de Master et de Doctorat :**

- La finalisation des démarches administratives et techniques de l'acquisition d'un **site-école** dont le principe de l'octroi a été accordé par le Ministère en charge des Mines et de la Géologie ;
- L'acquisition de matériels pédagogiques complémentaires ;
- Le recrutement de nouveaux enseignants-chercheurs et de techniciens de laboratoires ;
- La création et la mise en route de nouveaux Masters, notamment en **Economie et législation minière, Gestion des projets miniers, Responsabilité sociétale des entreprises minières** ;

- **Au niveau des formations courtes :**

- La création d'un service étoffé, spécialement dédié à la **prospection des besoins** des entreprises, des administrations et des établissements ;



- L'amélioration de l'agenda des **offres de formations courtes** ;
- L'implémentation des **programmes élaborés en partenariat** notamment avec la GIZ pour des formations adressées à la société civile, en vue d'améliorer la gouvernance minière dans les sites miniers.

La recherche dans le cadre de la phase de renouvellement du CEA-MEM sera menée dans l'intérêt des entreprises, à travers des contrats découlant d'accord de partenariat gagnant - gagnant. Les nouveaux défis du centre sont :

- Le développement de l'application des outils modernes de prospection minière (télédétection, imageries satellitales, technologie drones, spectrométrie, etc ;
- La construction d'un bâtiment de recherche dédié principalement à la métallurgie extractive et à la géologie numérique ;
- Le développement de méthodes d'optimisation ;
- La valorisation des matériaux issus de l'exploitation minière ;
- La recherche pour la préservation et la réhabilitation de l'environnement.

Les actions d'installation et d'équipement seront principalement guidées par la construction d'un **bâtiment dédié aux équipements de laboratoire et à des salles de travaux pratiques**. Les activités complémentaires à celles du laboratoire de géologie actuel y seront menées, notamment dans le domaine de la métallurgie extractive.

Enfin la gouvernance consistera en des actions de **renforcement de capacités dans les différents services** d'appui au CEA-MEM et surtout envers le corps des enseignants-chercheurs du centre. Les résultats attendus comprennent l'amélioration de la gouvernance académique au regard des exigences du système Licence-Master-Doctorat et des normes d'accréditation, l'amélioration du circuit fiduciaire et une excellente politique de communication.

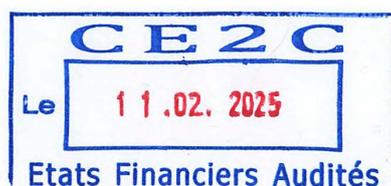
Les **revenus seront générés** par le biais des missions et des aires d'opportunités du centre en tant que structure de formation, de recherche et d'expertise. Il s'agira notamment des frais de scolarités, des appuis pour la recherche et des commandes spéciales d'expertises (analyses, expérimentations, optimisation) qui seront exprimées par les entreprises, les administrations ou des organisations.

## **Note 2      Principes appliqués pour l'élaboration des états financiers**

Les comptes sont tenus conformément aux dispositions du Système Comptable Ouest Africain (SYSCOA). Les états financiers dérogent à la présentation recommandée par le SYSCOA. pour tenir compte de la spécificité des projets de développement et des attentes du bailleur de fonds. Les principales méthodes comptables appliquées pour l'établissement des états financiers au 31 décembre 2024 sont les suivantes :

### **2.1      Mode de comptabilisation**

Le projet tient une comptabilité d'engagement. Ainsi, les opérations sont comptabilisées dès lors que l'engagement contractuel du projet ou des tiers est établi.



Le principe de spécialisation des exercices pour la comptabilisation des charges et des produits liés (subventions) n'est pas d'une application stricte. Le fait générateur des dépenses est leur facturation ou leur paiement dans certains cas, et plus généralement leur exigibilité. Il n'est pas procédé à l'évaluation de provisions de charges ainsi qu'à l'enregistrement de produits à recevoir autres que les subventions.

Les schémas de comptabilisation retenus reflètent le circuit de traitement des dépenses dans les projets. Ils reposent sur l'équilibre de base consistant en la neutralisation systématique des charges par des produits concomitants (subventions).

## **2.2 Mobilisation des fonds du crédit**

Les fonds du crédit sont mobilisés suite à l'atteinte des indicateurs de performances par le projet selon les accords du crédit

## **2.3 Conversions monétaires**

Elles sont effectuées au taux de change historique selon les avis de paiement de l'AFD. Les dépenses sont remboursées par l'AFD pour leur contre-valeur en francs CFA de sorte qu'il n'est pas constaté de gain, ni de perte de change.

## **2.4 Immobilisations corporelles et incorporelles**

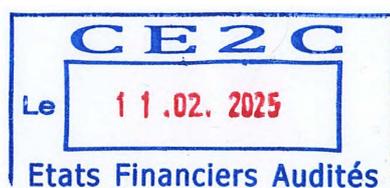
Les immobilisations corporelles et incorporelles sont enregistrées en comptabilité pour leur coût historique. Elles ne font pas l'objet d'amortissement en raison de la spécificité du financement des projets.

En effet, les immobilisations sont acquises au moyen de subventions et leur renouvellement n'est pas prévu au terme du projet. Le projet ne dégagant pas de résultat, il est admis que les immobilisations ne soient pas dépréciées en comptabilité.

Par ailleurs, les cessions et autres sorties d'immobilisations ne sont pas reflétées dans les comptes afin de mettre en évidence l'utilisation des fonds reçus du bailleur.

## **Note 3 Dépenses d'équipement**

Elles représentent l'ensemble des coûts engagés depuis le démarrage jusqu'au 31 décembre 2024 pour l'acquisition d'immobilisations utilisées exclusivement dans le cadre du projet.



Ce poste s'analyse comme suit :

	<b>Cumul au 31/12/2024</b>	<b>Dépenses au 31 décembre 2024</b>	<b>Cumul au 31/12/2023</b>
Logiciel de gestion	10 000 000	-	10 000 000
Autres logiciels	5 690 427	-	5 690 427
Matériel informatique	39 268 800	16 500 000	22 768 800
Mobiliers de bureau	2 967 000	-	2 967 000
Autres matériels	43 642 578	28 685 700	14 956 878
<b>Dépenses d'équipement</b>	<b>101 568 805</b>	<b>45 185 700</b>	<b>56 383 105</b>

**Note 4** **Dépenses d'exploitation**

Il s'agit de l'ensemble des dépenses engagées par le projet, autres que les dépenses d'équipement.

Ce poste comprend les dépenses de fonctionnement, de formation, d'études et de rémunérations de prestataires de services effectuées depuis le début du projet. Le solde se décompose comme suit :

	<b>Cumul au 31/12/2024</b>	<b>Dépenses au 31 décembre 2024</b>	<b>Cumul au 31/12/2023</b>
60 Achats	109 163 065	45 729 700	63 433 365
62 Services extérieurs A	117 626 392	57 559 421	60 066 971
63 Services extérieurs B	556 136 759	268 988 178	287 148 581
65 Autres charges	322 049 100	52 478 100	269 571 000
66 Charges de personnel	242 193 970	63 631 408	178 562 562
<b>Dépenses d'exploitation</b>	<b>1 347 169 286</b>	<b>488 386 807</b>	<b>858 782 479</b>

**Note 5** **Trésorerie**

Les comptes de trésorerie se présentent comme suit, en F.CFA au 31 décembre 2024 :

Compte Indicateur de Performance	826 211 680 F CFA
Compte Revenu Générés	33 953 995 F CFA
Caisse DAO	0
<b>TOTAL</b>	<b>860 165 675 FCFA</b>



**Note 6** **Autres subventions reçues**

Il s'agit des fonds mobilisés par le projet à travers les prestations de formation des enseignants du Centre en faveur d'autres structures et des coûts issues de la formation des étudiants étrangers. Le solde de ce compte s'élève à **235 107 748** Francs CFA.

**Note 7** **Indicateur de performance AFD**

Le solde de ce poste correspond au montant des indicateurs de performance atteints par le Projet depuis la mise en vigueur conformément à l'Accord de don. Il est constitué essentiellement des fonds versés par l'AFD.

Au 31 décembre 2024, les fonds du projet venant de l'AFD s'élèvent à **1 080 160 052 FCFA**, aussi le projet a généré **235 107 748 FCFA** portant ainsi les ressources du projet à **1 315 267 800 FCFA**.

Les dépenses effectuées au 31 décembre 2024 s'élèvent à **319 509 855 FCFA**.

**Note 8** **Fournisseurs et crédateurs divers**

Il s'agit des factures reçues non encore réglées à la date du 31 décembre 2024 ainsi que des missions et des montants dus à divers crédateurs. Le solde de ce poste s'élève à **134 853 487 FCFA** et se décompose comme suit :

**- Fournisseurs d'investissement**

Compte N°	Fournisseurs	Montant	AFD	RG
481100	BUROTIC SA	22 785 700	22 785 700	
	<b>TOTAL</b>	<b>22 785 700</b>	<b>22 785 700</b>	

**- Fournisseurs d'exploitation**

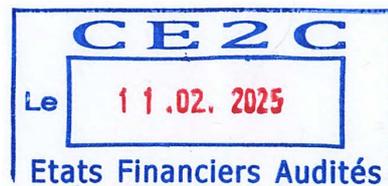
Compte N°	Fournisseurs	Montant	AFD	RG
401100	AMBI	7 111 900	7 111 900	
401100	ASSIENIN YAO ANTOINE	5 999 400	5 999 400	
401100	CIT	4 875 800	4 875 800	
401100	CABINET GESMA SARL	2 400 000	2 400 000	
401100	GENERATION NOUVELLE D'ASSURANCE	320 000	320 000	
401100	HOTEL LA BERGE DES LACS	6 650 000	6 650 000	
401100	HOTEL LA VILLA DES HOTES	3 060 000	3 060 000	
401100	MILES TRAVEL VOYAGE & TOURISME	4 872 600	4 872 600	
401100	NORESCI TECHNOLOGIE	650 000	650 000	
401100	RESTAURANT LA BRISE KINDA GABRIEL CLEMENT	6 500 000	6 500 000	
401100	RESTO BADJOSS	200 000	200 000	
401100	RESTAURANT TREICHVILLE	3 660 000	3 660 000	
	<b>TOTAUX</b>	<b>46 299 700</b>	<b>46 299 700</b>	

**- Consultants**

Code	Bénéficiaires	Montant	AFD	RG
401120	Vacataires	15 680 000	15 680 000	
	<b>TOTAL</b>	<b>15 680 000</b>	<b>15 680 000</b>	

**- Personnel mission**

Code	Bénéficiaires	Montant	AFD	RG
421300	BAMORY KONE	800 000	800 000	
421300	COULIBALY AMOIN JOSEPHINE ALIMATOU EPSE YAO	454 000	454 000	
421300	COULIBALY TIEGNEHE EPSE KONE	120 000	120 000	
421300	DABLE PIERRE JEAN-MARIE RICHARD	600 000	600 000	
421300	GBELE OUATTARA	380 000	380 000	
421300	GBOSSOU KOUDOU	167 000	167 000	
421300	KANGA NEE DIBY AMOIN VERONIQUE	20 000	20 000	
421300	BAMBA KEICHA FERIMAN	970 000	970 000	
421300	KOBENAN MARCEL KOFFI GONPREON	970 000	970 000	
421300	KONE KOWELTON PATRICK. OLIVIER	142 000	142 000	
421300	KORE GUY BORIS	167 000	167 000	
421300	KOUAKOU KOUADIO ELVIS	80 000	80 000	
421300	N'GORAN ESSAN BLA ZITA	970 000	970 000	
421300	SANOKO BAKARY	970 000	970 000	
421300	SAVANE ISSIAKA	200 000	200 000	
421300	SORO YAYA	142 000	142 000	
421300	SYLLA MAHAMADOU	454 000	454 000	
421300	TANOH AMAKI FRANCK-HERMANN	185 000	185 000	
421300	THIO PEYOKOH ROGER	350 000	350 000	
421 300	TIEMOKO TONGA PAUL	560 000	560 000	
421300	YEBOUA YAWA NINA CAROLINE	142 000	142 000	
	<b>TOTAUX</b>	<b>8 843 000</b>	<b>8 843 000</b>	



**- Bourses Etudiants**

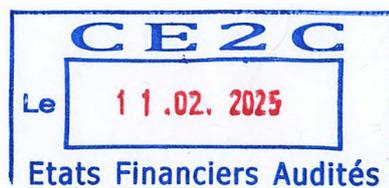
<b>Compte N°</b>	<b>Fournisseurs</b>	<b>Montant</b>	<b>AFD</b>	<b>RG</b>
471104	ALLOCATION DE BOURSES AIDES AUX ETUDIANTS 2023-2024 DOCTORANTS	22 911 232	22 911 232	
471105	ALLOCATION DE BOURSES AIDES AUX ETUDIANTS 2023-2024 MASTERS	16 944 955	16 944 955	
	<b>TOTAUX</b>	<b>39 856 187</b>	<b>39 856 187</b>	

**-Créditeur divers**

<b>Compte N°</b>	<b>Bénéficiaire</b>	<b>Montant</b>	<b>AFD</b>	<b>RG</b>
471200	AIDE BOURSIERE POUR DES TRAVAUX DE TERRAIN	1 388 900	1 388 900	
	<b>TOTAL</b>	<b>1 388 900</b>	<b>1 388 900</b>	

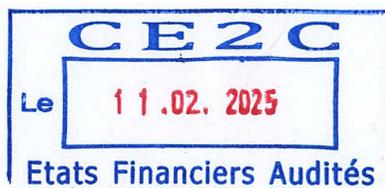


# **ANNEXE 1 : TABLEAU EMPLOIS RESSOURCES AU 31 DECEMBRE 2024**

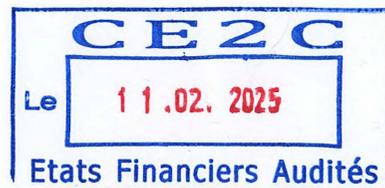


**CENTRE D'EXCELLENCE AFRICAIN MINES ET ENVIRONNEMENT MINIER (CEA MEM)**  
**SITUATION FINANCIERE AU 31 DECEMBRE 2024**  
(Montants exprimés en milliers de FCFA)

Emplois	Notes	31/12/2024	31/12/2023	Ressources	Notes	31/12/2024	31/12/2023
Dépenses d'équipement	3	101 569	56 383	Autres subventions reçues	6	235 108	178 722
Dépenses d'exploitation	4	488 387 #	383 132				
				<b>Sous total Autres subv</b>		<b>235 108</b>	<b>178 722</b>
				AFD Indicateur de Performance	7	1 080 160	1 082 388
				<b><u>Total Indicateur</u></b>		<b>1 080 160</b>	<b>1 082 388</b>
<b><u>Total dépenses</u></b>		<b>589 956</b>	<b>439 515</b>	<b><u>Total subventions</u></b>		<b>1 315 268</b>	<b>1 261 110</b>
Débiteurs Mission	5	#	-				
Débiteurs divers	5		-				
<b><u>Total Débiteur</u></b>		<b>-</b>	<b>-</b>	<b><u>Total Trésorerie créditeur</u></b>		<b>-</b>	<b>-</b>
Compte Indicateur de performance AFD	5	826 212 #	835 383	Fournisseurs	8	84 766 #	48 610
Compte Revenus Générés	5	33 954 #	115 823	Personnel mission	8	8 843	10 212
Caisse	5	- #	-	Personnel rémunération	8	#	
				Charges sociales (CNPS)	8	#	
				Bourses Etudiants	8	39 856	33 865
				Créiteur Divers	8	1 389	36 924
<b><u>Total Trésorerie</u></b>		<b>860 166</b>	<b>951 206</b>	<b><u>Total dettes</u></b>		<b>134 854</b>	<b>129 611</b>
<b>TOTAL EMPLOIS</b>		<b>1 450 122</b>	<b>1 390 721</b>	<b>TOTAL RESSOURCES</b>		<b>1 450 122 #</b>	<b>1 390 721</b>



## ***ANNEXE 2 : Etat de reconstitution du Compte Projet AFD***

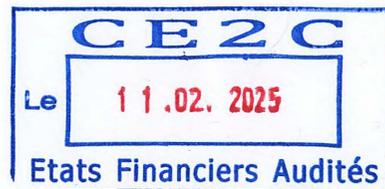


## I - Etat d'évolution du compte projet AFD au 31 DECEMBRE 2024

	<b>Compte AFD BAILLEUR</b>
Soldes bancaires au 31/12/2023 (1)	835 382 606
Ressources de la période du 01/01/2024 au 31/12/2024 (2)	1 080 160 052
Dépenses de la période du 01/01/2024 au 31/12/2024 (3)	337 167 617
Soldes bancaires au 31/12/2024 (4) (4) = (1) +((2)-(3))	<hr/> 1 578 375 041



# **ANNEXE 3 : ETAT DE RÉCONSTITUTION DU COMPTE REVENUS GENERES**



## II - Etat d'évolution du compte REVENUS GENERES au 31 DECEMBRE 2024

	<b>Compte REVENUS GENERES</b>
Soldes bancaires au 31/12/2023 (1)	115 823 463
Ressources de la période du 01/01/2024 au 31/12/2024 (2)	235 107 748
Dépenses de la période du 01/01/2024 au 31/12/2024 (3)	151 219 190
Soldes bancaires au 31/12/2024 (4) (4) = (1) +((2)-(3))	<hr/> 199 712 021



## ***ANNEXE 4 : Rapprochements bancaires***



ETAT DE RAPPROCHEMENT BANCAIRE AU 31/12/2024

COMPTE BANCAIRE 521200 ( COMPTE INDICATEURS DE PERFORMANCE - TRESOR )



Ecritures non encore passées par la banque				Ecritures non encore passées par CEA-MEM/INP-HB - CENTRE D'EXCELLENCE D'AFRIQUE MINES ET ENVIRONNEMENT MINIER - REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE			
Date pièce	Libellé	Débit	Crédit	Date pièce	Libellé	Débit	Crédit
<b>Solde relevé bancaire</b>			<b>826 840 830</b>	<b>Solde dans nos livres</b>			<b>826 211 680</b>
03/02/2023	VIR N° 049130 RGLT FRAIS DE MISSION	340 000		30/04/2021	EUR DE VIREMENT DE LA	77 625	
20/06/2023	OV N° 014910 RESTAU DECISION N°	85 525					
20/06/2023	OV N° 014910 LOYER DECISION N°	126 000					

**CE2C**  
 Le **11.02.2025**  
**Etats Financiers Audités**

Sous-Total 551 525 826 840 830  
 Solde corrigé 826 289 305

Sous-Total 826 289 305  
 Solde corrigé 826 289 305

ASSISTANTE COMPTABLE

Mme. COULIBALY JOSEPHINE  
 EPSE YAO

COORDONNATEUR



Pr. YAO KOUAKOU ALPHONSE



## RAPPROCHEMENT BANCAIRE

Situation du compte 521200 au 31/12/2024

COMPTE INDICATEURS DE PERFORMANCE - TRESOR

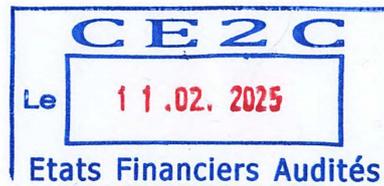


	Monnaie (XOF)	Devise	Nombre d'écritures
Solde Initial	893 112 493		
Recettes rapprochées(+)	2 000		
Dépenses rapprochées (-)	66 351 288		
Solde	826 763 205		
Recettes non rapprochées (+)			
Dépenses non rapprochées (-)	551 525		3
Solde non rapprochées	-551 525		3
Solde dans nos livres	826 211 680		
Mvts non passés dans nos livres	77 625		1
Solde relevé bancaire	826 840 830		
Solde corrigé	826 289 305		

ASSISTANTE COMPTABLE

Mme. COULIBALY JOSEPHINE EPSE YAO





\*\*

Compte 10455840001 en FRANC CFA BCEAO (XOF)  
 Relevé du 01.12.2024 au 31.12.2024 ( page 1 )

EXPLOITANT : 01518RR06012025093834

BANQUE DES DEPOTS DU TRESOR

\* \* \* A C C D \* \* \*

SOUS-COMPTES/CEA-MEM  
 YAMOUSSOUKRO  
 BP 1093 YAMOUSSOUKRO  
 YAMOUSSOUKRO  
 225 COTE D'IVOIRE

Date	Libellé	Référence	Valeur	Débit	Crédit
	Ancien solde au 29.11.2024				893,190,118.00
03	VIB FAV: AFD / CEAMEM / REV G.	E044425	02.12.24	27,616,000.00	
03.12	CIION / VIB ORDRE : 045584 FAV: AFD / CEAMEM / REV G.	E044425	02.12.24	5,000.00	
03.12	CIION / VIB ORDRE : 045584 FAV: AFD / CEAMEM / REV G.	E044425	02.12.24	250.00	
10.12	VERSEMENT ESPECES EFFECTUE PAR: KOUASSI KOFFI HOLGA BORD N°: 005489	E069205	11.12.24		2,000.00
16.12	VIB FAV: TANOI AMAKI FRANCK	E087679	13.12.24	1,800,000.00	
16.12	VIB FAV: MILES TRAVEL SARL	E087145	13.12.24	1,270,000.00	
16.12	VIB FAV: DJE ROLAND FABRICE B	E087696	13.12.24	800,000.00	
16.12	VIB FAV: COULIBALY EPSE YAO AMO	E087663	13.12.24	800,000.00	
16.12	VIB FAV: LA PROVIDENCE RESTAURANT	E087126	13.12.24	800,000.00	
16.12	VIB FAV: IPS CNPS	E087743	13.12.24	731,288.00	
16.12	VIB FAV: SILUE DOMEHIN ANDRE	E087706	13.12.24	600,000.00	
16.12	VIB FAV: KOUAME AHO EUNICE	E087714	13.12.24	400,000.00	
16.12	VIB FAV: BAMBA KEICHA FERI	E087730	13.12.24	381,000.00	
16.12	VIB FAV: RESTAURANT LA BRISE	E087171	13.12.24	73,000.00	
16.12	VIB FAV: RESTAURANT LA BRISE	E087095	13.12.24	20,000.00	
16.12	CIION / VIB ORDRE : 045584 FAV: KOUAME AHO EUNICE	E087714	13.12.24	5,000.00	
16.12	CIION / VIB ORDRE : 045584 FAV: SILUE DOMEHIN ANDRE	E087706	13.12.24	5,000.00	
16.12	CIION / VIB ORDRE : 045584 FAV: DJE ROLAND FABRICE B	E087696	13.12.24	5,000.00	
16.12	CIION / VIB ORDRE : 045584 FAV: TANOI AMAKI FRANCK	E087679	13.12.24	5,000.00	
16.12	CIION / VIB ORDRE : 045584 FAV: COULIBALY EPSE YAO AMO	E087663	13.12.24	5,000.00	
16.12	CIION / VIB ORDRE : 045584 FAV: RESTAURANT LA BRISE	E087095	13.12.24	5,000.00	
16.12	CIION / VIB ORDRE : 045584 FAV: RESTAURANT LA BRISE	E087171	13.12.24	5,000.00	
16.12	CIION / VIB ORDRE : 045584 FAV: BAMBA KEICHA FERI	E087730	13.12.24	5,000.00	
16.12	CIION / VIB ORDRE : 045584 FAV: MILES TRAVEL SARL	E087145	13.12.24	5,000.00	
16.12	CIION / VIB ORDRE : 045584 FAV: LA PROVIDENCE RESTAURANT	E087126	13.12.24	5,000.00	
16.12	CIION / VIB ORDRE : 045584 FAV: IPS CNPS	E087743	13.12.24	5,000.00	
16.12	CIION / VIB ORDRE : 045584 FAV: BAMBA KEICHA FERI	E087730	13.12.24	250.00	
16.12	CIION / VIB ORDRE : 045584 FAV: IPS CNPS	E087743	13.12.24	250.00	
16.12	CIION / VIB ORDRE : 045584 FAV: RESTAURANT LA BRISE	E087095	13.12.24	250.00	
16.12	CIION / VIB ORDRE : 045584 FAV: LA PROVIDENCE RESTAURANT	E087126	13.12.24	250.00	
16.12	CIION / VIB ORDRE : 045584 FAV: MILES TRAVEL SARL	E087145	13.12.24	250.00	
16.12	CIION / VIB ORDRE : 045584 FAV: RESTAURANT LA BRISE	E087171	13.12.24	250.00	
	Report			35,353,038.00	2,000.00

uf erreur ou omission.

# CE2C

Le **11.02.2025**

## Etats Financiers Audités

Compte 10455840001 en FRANC CFA BCEAO (XOF)

Relevé du 01.12.2024 au 31.12.2024 ( page 2 )

EXPLOITANT : 01518KR06012025093834

BANQUE DES DEPOTS DU TRESOR

\* \* \* A C C D \* \* \*

SOUS-COMPTE/CEA-MEM

YAMO USSOUKRO

BP 1093 YAMO USSOUKRO

YAMO USSOUKRO  
225 COTE D'IVOIRE

Date	Libellé	Référence	Valeur	Débit	Crédit
	Report			35,353,038.00	2,000.00
16.12	CIION / VIB ORDRE : 045584 FAV: COULIBALY EPSE YAO AMO	E087663	13.12.24	250.00	
16.12	CIION / VIB ORDRE : 045584 FAV: TANOH AMAKI FRANCK	E087679	13.12.24	250.00	
16.12	CIION / VIB ORDRE : 045584 FAV: DJE ROLAND FABRICE B	E087696	13.12.24	250.00	
16.12	CIION / VIB ORDRE : 045584 FAV: SILUE DOMEHIN ANDRE	E087706	13.12.24	250.00	
16.12	CIION / VIB ORDRE : 045584 FAV: KOUAME AHOUEUNICE	E087714	13.12.24	250.00	
16.12	VIB FAV: COULIBALY EPSE YAO A	E087110	16.12.24	140,000.00	
16.12	CIION / VIB ORDRE : 045584 FAV: COULIBALY EPSE YAO A	E087110	16.12.24	5,000.00	
16.12	CIION / VIB ORDRE : 045584 FAV: COULIBALY EPSE YAO A	E087110	16.12.24	250.00	
30.12	VIB FAV: AFRICAN BIO EXPERTISE	E150767	27.12.24	9,348,000.00	
30.12	VIB FAV: INP-IB PROJET DE RE.	E151142	27.12.24	4,000,000.00	
30.12	VIB FAV: TOUGMA WENDKUUNI	E151051	27.12.24	680,000.00	
30.12	VIB FAV: KOUAMAN KOBENAN	E151440	27.12.24	680,000.00	
30.12	VIB FAV: SOUMAH ABOUBACAR	E151602	27.12.24	680,000.00	
30.12	VIB FAV: OUEDRAOGO WENDYIDA	E151474	27.12.24	680,000.00	
30.12	VIB FAV: YAO KOUAKOU PERES	E151119	27.12.24	680,000.00	
30.12	VIB FAV: N'GUESSAN KOUAKOU FA	E151456	27.12.24	680,000.00	
30.12	VIB FAV: KOUABENAN KOUAKOU ASS	E151428	27.12.24	680,000.00	
30.12	VIB FAV: SOUMAH ALY	E151010	27.12.24	680,000.00	
30.12	VIB FAV: KEITA KANDAS	E151396	27.12.24	680,000.00	
30.12	VIB FAV: KOFFI DJEMELE AKISSI	E151412	27.12.24	680,000.00	
30.12	VIB FAV: KABA OUSMANE DJENE	E151382	27.12.24	680,000.00	
30.12	VIB FAV: OUMAROU DIORI NANA	E151498	27.12.24	680,000.00	
30.12	VIB FAV: SORO SADONA ISSA	E151578	27.12.24	680,000.00	
30.12	VIB FAV: BAMBA KETCHA FERI.	E148917	27.12.24	381,000.00	
30.12	VIB FAV: WANDAN EBOUA NARCI	E148824	27.12.24	220,000.00	
30.12	VIB FAV: COOPEC (N'GUESSAN KOUADIO)	E148776	27.12.24	200,000.00	
30.12	VIB FAV: KOUADIO KOUAKOU KAN	E148957	27.12.24	160,000.00	
30.12	VIB FAV: SEH SEAZON ARMAND	E148853	27.12.24	100,000.00	
30.12	VIB FAV: SEH SEAZON ARMAND	E148884	27.12.24	40,000.00	
30.12	CIION / VIB ORDRE : 045584 FAV: TOUGMA WENDKUUNI	E151051	27.12.24	5,000.00	
30.12	CIION / VIB ORDRE : 045584 FAV: SOUMAH ALY	E151010	27.12.24	5,000.00	
30.12	CIION / VIB ORDRE : 045584 FAV: OUMAROU DIORI NANA	E151498	27.12.24	5,000.00	
30.12	CIION / VIB ORDRE : 045584 FAV: YAO KOUAKOU PERES	E151119	27.12.24	5,000.00	
30.12	CIION / VIB ORDRE : 045584 FAV: KOUADIO KOUAKOU KAN	E148957	27.12.24	5,000.00	
30.12	CIION / VIB ORDRE : 045584 FAV: KOFFI DJEMELE AKISSI	E151412	27.12.24	5,000.00	
30.12	CIION / VIB ORDRE : 045584 FAV: KEITA KANDAS	E151396	27.12.24	5,000.00	
	Report:			58,823,538.00	2,000.00

auf erreur ou omission.

**CE2C**  
 Le **11.02.2025**  
**Etats Financiers Audités**

Compte 10455840001 en FRANC CFA BCEAO (XOF)

Relevé du 01.12.2024 au 31.12.2024 ( page 3 )

EXPLOITANT : 01518RR06012025093834

BANQUE DES DEPOTS DU TRESOR

\* \* \* A C C D \* \* \*

SOUS-COMPTÉ/CEA-MEM

YAMO USSOUKRO

BP 1093 YAMO USSOUKRO

YAMO USSOUKRO  
 225 COTE D'IVOIRE

Date	Libellé	Référence	Valeur	Débit	Crédit
	Report			58,823,538.00	2,000.00
30	SION / VIB ORDRE : 045584 FAV: KABA OUSMANE DJENE	E151382	27.12.24	5,000.00	
30.12	SION / VIB ORDRE : 045584 FAV: SORO SADONA TSSA	E151578	27.12.24	5,000.00	
30.12	SION / VIB ORDRE : 045584 FAV: AFRICAN BIO EXPERTISE	E150767	27.12.24	5,000.00	
30.12	SION / VIB ORDRE : 045584 FAV: INP-HB PROJET DE RE.	E151142	27.12.24	5,000.00	
30.12	SION / VIB ORDRE : 045584 FAV: SEH SEAZON ARMAND	E148884	27.12.24	5,000.00	
30.12	SION / VIB ORDRE : 045584 FAV: SEH SEAZON ARMAND	E148853	27.12.24	5,000.00	
30.12	SION / VIB ORDRE : 045584 FAV: KOUMAN KOBENAN	E151440	27.12.24	5,000.00	
30.12	SION / VIB ORDRE : 045584 FAV: KOUABENAN KOUAKOU ASS	E151428	27.12.24	5,000.00	
30.12	SION / VIB ORDRE : 045584 FAV: N'GUESSAN KOUAKOU FA	E151456	27.12.24	5,000.00	
30.12	SION / VIB ORDRE : 045584 FAV: OUEDRAOGO WENDYIDA	E151474	27.12.24	5,000.00	
30.12	SION / VIB ORDRE : 045584 FAV: BAMBA KEICHA FERI.	E148917	27.12.24	5,000.00	
30.12	SION / VIB ORDRE : 045584 FAV: SOUMAH ABOUBACAR	E151602	27.12.24	5,000.00	
30.12	SION / VIB ORDRE : 045584 FAV: WANDAN EBOUA NARCI	E148824	27.12.24	5,000.00	
30.	SION / VIB ORDRE : 045584 FAV: COOPEC (N'GUESSAN KOUADIO)	E148776	27.12.24	5,000.00	
30.12	SION / VIB ORDRE : 045584 FAV: OUEDRAOGO WENDYIDA	E151474	27.12.24	250.00	
30.12	SION / VIB ORDRE : 045584 FAV: WANDAN EBOUA NARCI	E148824	27.12.24	250.00	
30.12	SION / VIB ORDRE : 045584 FAV: INP-HB PROJET DE RE.	E151142	27.12.24	250.00	
30.12	SION / VIB ORDRE : 045584 FAV: N'GUESSAN KOUAKOU FA	E151456	27.12.24	250.00	
30.12	SION / VIB ORDRE : 045584 FAV: KOUADIO KOUAKOU KAN	E148957	27.12.24	250.00	
30.12	SION / VIB ORDRE : 045584 FAV: SEH SEAZON ARMAND	E148884	27.12.24	250.00	
30.12	SION / VIB ORDRE : 045584 FAV: KOUABENAN KOUAKOU ASS	E151428	27.12.24	250.00	
30.12	SION / VIB ORDRE : 045584 FAV: KOFFI DJEMELE AKISSI.	E151412	27.12.24	250.00	
30.12	SION / VIB ORDRE : 045584 FAV: KEITA KANDAS	E151396	27.12.24	250.00	
0.12	SION / VIB ORDRE : 045584 FAV: YAO KOUAKOU PERES	E151119	27.12.24	250.00	
0.12	SION / VIB ORDRE : 045584 FAV: BAMBA KEICHA FERI.	E148917	27.12.24	250.00	
	Report			58,896,288.00	2,000.00

uf erreur ou omission.



Compte 10455840001 en FRANC CFA BCEAO (XOF)

Relevé du 01.12.2024 au 31.12.2024 ( page 4 )

EXPLOITANT : 01518RR06012025093834

BANQUE DES DEPOTS DU TRESOR

\* \* \* A C C D \* \* \*

SOUS-COMPTE/CEA-MEM

YAMO USSOUKRO

BP 1093 YAMO USSOUKRO

YAMO USSOUKRO  
225 COTE D'IVOIRE

Date	Libellé	Référence	Valeur	Débit	Crédit
	Report			58,896,288.00	2,000.00
30.12	SION / VIB ORDRE : 045584 FAV: AFRICAN BIO EXPERTISE	E150767	27.12.24	250.00	
30.12	SION / VIB ORDRE : 045584 FAV: SORO SADONA ISSA	E151578	27.12.24	250.00	
30.12	SION / VIB ORDRE : 045584 FAV: SOUMAH ABOUBACAR	E151602	27.12.24	250.00	
30.12	SION / VIB ORDRE : 045584 FAV: SEH SEAZON ARMAND	E148853	27.12.24	250.00	
30.12	SION / VIB ORDRE : 045584 FAV: KABA OUSMANE DJENE	E151382	27.12.24	250.00	
30.12	SION / VIB ORDRE : 045584 FAV: OUMAROU DIORI NANA	E151498	27.12.24	250.00	
30.12	SION / VIB ORDRE : 045584 FAV: COOPEC (N'GUESSAN KOUADIO)	E148776	27.12.24	250.00	
30.12	SION / VIB ORDRE : 045584 FAV: KOUMAN KOBENAN	E151440	27.12.24	250.00	
30.12	SION / VIB ORDRE : 045584 FAV: SOUMAH ALY	E151010	27.12.24	250.00	
30.12	SION / VIB ORDRE : 045584 FAV: TOUGMA WENDKUUNI	E151051	27.12.24	250.00	
31.12	VIB FAV: BAH OUMOU HAWA	E160029	30.12.24	880,000.00	
31.12	VIB FAV: KONATE BINTOU	E160061	30.12.24	880,000.00	
31.12	VIB FAV: AISSI VALDINA JUDIE	E160098	30.12.24	880,000.00	
31.12	VIB FAV: DILLO MAMADOU OURY	E160508	30.12.24	680,000.00	
31.12	VIB FAV: ASSOUMANE AYOUBA S.	E160166	30.12.24	680,000.00	
31.12	VIB FAV: DIALLO ABDOULAYE KA.	E160474	30.12.24	680,000.00	
31.12	VIB FAV: DENON ABOUBACAR	E160443	30.12.24	680,000.00	
31.12	VIB FAV: EGYN ASIA MARGUER.	E160542	30.12.24	680,000.00	
31.12	VIB FAV: SOULEYMANE CISSE	E160416	30.12.24	680,000.00	
31.12	VIB FAV: ALASSANE BOUKARI S.	E160137	30.12.24	680,000.00	
31.12	SION / VIB ORDRE : 045584 FAV: SOULEYMANE CISSE	E160416	30.12.24	5,000.00	
31.12	SION / VIB ORDRE : 045584 FAV: AISSI VALDINA JUDIE	E160098	30.12.24	5,000.00	
31.12	SION / VIB ORDRE : 045584 FAV: KONATE BINTOU	E160061	30.12.24	5,000.00	
31.12	SION / VIB ORDRE : 045584 FAV: ALASSANE BOUKARI S.	E160137	30.12.24	5,000.00	
31.12	SION / VIB ORDRE : 045584 FAV: DILLO MAMADOU OURY	E160508	30.12.24	5,000.00	
31.12	SION / VIB ORDRE : 045584 FAV: ASSOUMANE AYOUBA S.	E160166	30.12.24	5,000.00	
31.12	SION / VIB ORDRE : 045584 FAV: EGYN ASIA MARGUER.	E160542	30.12.24	5,000.00	
31.12	SION / VIB ORDRE : 045584 FAV: DENON ABOUBACAR	E160443	30.12.24	5,000.00	
31.12	SION / VIB ORDRE : 045584 FAV: BAH OUMOU HAWA	E160029	30.12.24	5,000.00	
31.12	SION / VIB ORDRE : 045584 FAV: DIALLO ABDOULAYE KA.	E160474	30.12.24	5,000.00	
	Report			66,348,788.00	2,000.00

auf erreur ou omission.

EXPLOITANT : 01518RR06012025093834

Compte 10455840001 en FRANC CFA BCEAO (XOF)

Relevé du 01.12.2024 au 31.12.2024 ( page 5 )

BANQUE DES DEPOTS DU TRESOR

\* \* \* A C C D \* \* \*

SOUS-COMPTE/CEA-MEM

YAMO USSOUKRO

BP 1093 YAMO USSOUKRO

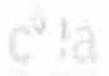
YAMO USSOUKRO  
225 COTE D'IVOIRE

Date	Libellé	Référence	Valeur	Débit	Crédit
	Report			66,348,788.00	2,000.00
31.12.24	SION / VIB ORDRE : 045584 FAV: BAH OUMOU HAWA	E160029	30.12.24	250.00	
31.12.24	SION / VIB ORDRE : 045584 FAV: DIALLO ABDOUJAYE KA.	E160474	30.12.24	250.00	
31.12.24	SION / VIB ORDRE : 045584 FAV: KONATE BINTOU	E160061	30.12.24	250.00	
31.12.24	SION / VIB ORDRE : 045584 FAV: EGYN ASIA MARGUER.	E160542	30.12.24	250.00	
31.12.24	SION / VIB ORDRE : 045584 FAV: DILLO MAMADOU OURY	E160508	30.12.24	250.00	
31.12.24	SION / VIB ORDRE : 045584 FAV: DENON ABGUBACAR	E160443	30.12.24	250.00	
31.12.24	SION / VIB ORDRE : 045584 FAV: ASSOUMANE AYOUBA S.	E160166	30.12.24	250.00	
31.12.24	SION / VIB ORDRE : 045584 FAV: AISSI VALDINA JUDIE	E160098	30.12.24	250.00	
31.12.24	SION / VIB ORDRE : 045584 FAV: ALASSANE BOUKART S.	E160137	30.12.24	250.00	
31.12.24	SION / VIB ORDRE : 045584 FAV: SOULEYMANE CISSE	E160416	30.12.24	250.00	
	Total des mouvements			66,351,288.00	2,000.00
	Nouveau solde au 31.12.2024				826,840,830.00

uf erreur ou omission.

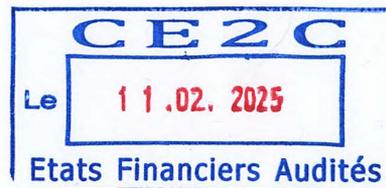
## ETAT DE RAPPROCHEMENT BANCAIRE AU 31/12/2024

COMPTE BANCAIRE 521300 ( GENERATEUR DE REVENUS-BNI )



Page 1/1

Ecritures non encore passées par la banque				Ecritures non encore passées par CEA-MEM/INP-HB - CENTRE D'EXCELLENCE D'AFRIQUE MINES ET ENVIRONNEMENT MINIER - REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE			
Date pièce	Libellé	Débit	Crédit	Date pièce	Libellé	Débit	Crédit
	<b>Solde relevé bancaire</b>		60 833 995		<b>Solde dans nos livres</b>	33 953 995	
26/12/2024	OV N° 044 HONORAIRES FORMATION	26 880 000					



Sous-Total 26 880 000 60 833 995  
Solde corrigé 33 953 995

Sous-Total 33 953 995  
Solde corrigé 33 953 995

ASSISTANTE COMPTABLE

Mme COULIBALY JOSEPHINE  
EPSE YAO

COORDONNATEUR



M. YAO KOHAKOULI BRONSE

## RAPPROCHEMENT BANCAIRE

Situation du compte 521300 au 31/12/2024

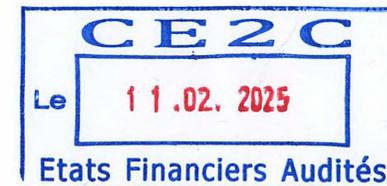


GENERATEUR DE REVENUS-BNI

	Monnaie (XOF)	Devise	Nombre d'écritures
Solde Initial	44 412 497		
Recettes rapprochées(+)	27 616 000		
Dépenses rapprochées (-)	11 194 502		
Solde	60 833 995		
Recettes non rapprochées (+)			
Dépenses non rapprochées (-)	26 880 000		1
Solde non rapprochées	-26 880 000		1
Solde dans nos livres	33 953 995		
Mvts non passés dans nos livres			
Solde relevé bancaire	60 833 995		
Solde corrigé	33 953 995		

ASSISTANTE COMPTABLE

Mme. COULIBALY JOSEPHINE EPSE YAO





RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

TITULAIRE DU COMPTE  
 AFD/CEA MEM/REV. GENERES  
 ABIDJAN JOSEPH ANOMA  
 Tél.:

RELEVÉ DE COMPTE

Compte N° 05277880009 en CFA UEMOA (XOF)

Du 01/12/2024 au 31/12/2024

Page 1 / 1

DOMICILIATION

Code Banque	Code Guichet	Compte	Clé RIB
CI092	01001	005277880009	53

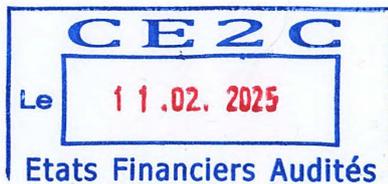
AFD/CEA MEM/REV. GENERES  
 PLATEAU  
 PLATEAU  
 ABIDJAN  
 COTE D'IVOIRE

A remettre à tout organisme demandant vos références bancaires

Date	Libellé	Référence	Valeur	Débit	Crédit
	Ancien solde au 29/11/2024				44,412,497
04/12/2024	Vir.recu: SOUS COMPTE CEA MEM AFD CEAMEM REV	QD15130	05/12/2024		27,616,000
06/12/2024	COMMISSION DE RELEVÉ A LA DEMANDE	QD43780	05/12/2024	1,650	
18/12/2024	OV N°040 DU 06/12/2024 FAV AFD/CEA VALOPRO/REV GE	QF15807	17/12/2024	4,272,000	
18/12/2024	OV N°041 DU 06/12/2024 FAV AFD/CEA VALOPRO/REV. G	QF15763	17/12/2024	4,237,500	
20/12/2024	PAIEMENT CHQ 0000014	QF35526	20/12/2024	560,000	
27/12/2024	PAIEMENT CHQ 0000028	QH34677	27/12/2024	1,125,000	
31/12/2024	OV N°043/2024/ PAIEMENT PERDIEMES Virements multi	QI24731	30/12/2024	992,200	
31/12/2024	TAXE SUR COMMISSION MOUVEMENTS N. 05277880009	Ciondb	31/12/2024	559	
31/12/2024	COMMISSION MOUVEMENTS N. 05277880009	Ciondb	31/12/2024	5,593	
			Total des mouvements page 1	11,194,502	27,616,000
			Total des mouvements	11,194,502	27,616,000
			<b>Nouveau solde au 31/12/2024</b>		<b>60,833,995</b>

Sauf erreur ou omission

Vos dévoués  
 BANQUE NATIONALE D'INVESTISSEMENT (BNI)



Banque Nationale d'Investissement  
 Abidjan Plateau, Avenue Marchand. Imm. SCIAM  
 01 BP 670 Abidjan 01  
 Tél. : (225) 27 20 20 98 00 Fax: (225) 27 20 20 98 78  
 SWIFT: CSSSCIAB  
 www.bni.ci - Email: info@bni.ci  
 Capital: 20 500 000 000 F CFA & RCCM : CI-ABJ-1998-B-229 343

## CEA-MEM/INP-HB - CENTRE D'EXCELLENCE D'AFRIQUE MINES ET ENVIRONNEMENT MINIER - REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE



## BALANCE GENERALE au 31/12/2024 (XOF)

Du Compte 121000 au compte 758400



Site : 01 Siege

Source de Financement : TOUTES

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Page 1/3

Code	Libellé	A Nouveau D	A Nouveau C	Mouvements D	Mouvements C	Total D	Total C	Solde D	Solde C
1	RESSOURCES DURABLES	383 132 348			383 132 348	383 132 348	383 132 348		
121000	REPORT A NOUVEAU CREDITEUR	383 132 348			383 132 348	383 132 348	383 132 348		
2	ACTIFS IMMOBILISES	56 383 105		45 185 700		101 568 805		101 568 805	
213100	LOGICIEL DE GESTION DU PROJET	10 000 000				10 000 000		10 000 000	
213200	AUTRES LOGICIELS	5 690 427				5 690 427		5 690 427	
244200	MATERIELS INFORMATIQUES	22 768 800		16 500 000		39 268 800		39 268 800	
244400	MOBILIERS DE BUREAU	2 967 000				2 967 000		2 967 000	
244800	AUTRES MATERIELS	14 956 878		28 685 700		43 642 578		43 642 578	
4	TIERS		1 390 721 522	913 704 860	973 104 625	913 704 860	2 363 826 147		1 450 121 287
401100	FOURNISSEURS D'EXPLOITATION		42 919 508	199 878 805	203 258 997	199 878 805	246 178 505		46 299 700
401120	CONSULTANTS			34 796 640	50 476 640	34 796 640	50 476 640		15 680 000
421300	PERSONNEL MISSION		10 212 300	39 418 366	38 049 066	39 418 366	48 261 366		8 843 000
422000	PERSONNEL RÉMUNÉRATIONS DUES			55 193 478	55 193 478	55 193 478	55 193 478		
422001	INDEMNITE DE FONCTION			17 720 000	17 720 000	17 720 000	17 720 000		
431100	CNPS			8 437 930	8 437 930	8 437 930	8 437 930		
449600	AUTRES SUBVENTIONS RECUES		178 722 026		56 385 722		235 107 748		235 107 748
458110	AFD, INDICATEURS DE PERFORMANCE		1 082 388 010	383 132 348	380 904 390	383 132 348	1 463 292 400		1 080 160 052
471104	ETUDIANTS NON NATIONAUX - DOCTORAT		16 920 000	61 600 000	67 591 232	61 600 000	84 511 232		22 911 232
471105	ETUDIANTS NON NATIONAUX - MASTER		16 944 955	7 298 100	7 298 100	7 298 100	24 243 055		16 944 955
471200	CREDITEURS DIVERS		11 304 296	57 968 766	48 053 370	57 968 766	59 357 666		1 388 900
471500	COMPTE D'ATTENTE TRESORERIE		25 620 000	25 620 000		25 620 000	25 620 000		
481100	FOURNISSEURS D'IMMOBILISATIONS		5 690 427	22 640 427	39 735 700	22 640 427	45 426 127		22 785 700
5	TRESORERIE	951 206 069		518 736 112	609 776 506	1 469 942 181	609 776 506	860 165 675	
521200	COMPTE INDICATEURS DE PERFORMANCE - TRESOR	835 382 606		410 846 390	420 017 316	1 246 228 996	420 017 316	826 211 680	
521300	GENERATEUR DE REVENUS-BNI	115 823 463		61 439 722	143 309 190	177 263 185	143 309 190	33 953 995	

## CEA-MEM/INP-HB - CENTRE D'EXCELLENCE D'AFRIQUE MINES ET ENVIRONNEMENT MINIER - REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE



## BALANCE GENERALE au 31/12/2024 (XOF)

Du Compte 121000 au compte 758400



Site : 01 Siege

Source de Financement : TOUTES

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Page 2/3

Code	Libellé	A Nouveau D	A Nouveau C	Mouvements D	Mouvements C	Total D	Total C	Solde D	Solde C
585000	VIREMENTS DE FONDS			46 450 000	46 450 000	46 450 000	46 450 000		
6	CHARGES ORDINAIRES			496 457 303	8 070 496	496 457 303	8 070 496	488 386 807	
604210	CARBURANT À LA POMPE			19 232 000		19 232 000		19 232 000	
604700	FOURNITURES DE BUREAU			21 961 700		21 961 700		21 961 700	
604800	FOURNITURES DE CONSOMMABLES INFORMATIQUES			2 390 000		2 390 000		2 390 000	
605600	ACHATS DE PETIT MATÉRIEL ET OUTILLAGE			1 375 000		1 375 000		1 375 000	
605700	ACHATS D'ÉTUDES ET DE PRESTATIONS DE SER			771 000		771 000		771 000	
622300	LOCATIONS DE MATERIELS ET OUTILLAGE			20 130 000	5 450 000	20 130 000	5 450 000	14 680 000	
624300	MAINTENANCE			10 194 000		10 194 000		10 194 000	
624800	AUTRES ENTRETIENS ET REPARATIONS			322 000		322 000		322 000	
625100	ASSURANCES PERSONNEL			6 384 315		6 384 315		6 384 315	
626100	ETUDES ET RECHERCHES			25 130 370	2 620 496	25 130 370	2 620 496	22 509 874	
627500	PUBLICATIONS			409 232		409 232		409 232	
627700	FRAIS DE COLLOQUES, SÉMINAIRES, CONFÉRENCES			3 060 000		3 060 000		3 060 000	
631800	FRAIS BANCAIRES			2 898 490		2 898 490		2 898 490	
632410	HONORAIRES CONSULTANTS INDIVIDUELS			50 476 640		50 476 640		50 476 640	
632420	HONORAIRES CABINETS DE CONSULTANTS			3 240 000		3 240 000		3 240 000	
633000	FRAIS DE FORMATION DU PERSONNEL ENSEIGNANT			2 900 000		2 900 000		2 900 000	
633100	FRAIS DE FORMATION DU PERSONNEL PROJET			9 951 807		9 951 807		9 951 807	
633200	FRAIS DE FORMATION DES PARTENAIRES			5 230 000		5 230 000		5 230 000	
638300	RÉCEPTIONS (PAUSE CAFE/DEJEUNER)			38 803 875		38 803 875		38 803 875	



## BALANCE GENERALE au 31/12/2024 (XOF)

Du Compte 121000 au compte 758400



Site : 01 Siege

Source de Financement : TOUTES

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Page 3/3

Code	Libellé	A Nouveau D	A Nouveau C	Mouvements D	Mouvements C	Total D	Total C	Solde D	Solde C
638320	PERDIEMS RESTAURATION			1 125 000		1 125 000		1 125 000	
638400	MISSIONS A L'INTERIEUR			15 165 000		15 165 000		15 165 000	
638410	MISSIONS A L'ETRANGER			59 021 364		59 021 364		59 021 364	
638500	FRAIS DIVERS			80 176 002		80 176 002		80 176 002	
658200	APPUI FINANCIER AUX ETUDIANTS			52 478 100		52 478 100		52 478 100	
661100	APPOINTEMENTS ET SALAIRES			55 193 478		55 193 478		55 193 478	
664100	CHARGES SOCIALES SUR RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL			8 437 930		8 437 930		8 437 930	
	Totaux	1 390 721 522	1 390 721 522	1 974 083 975	1 974 083 975	3 364 805 497	3 364 805 497	1 450 121 287	1 450 121 287
	Solde au 31/12/2024								



# Institut National Polytechnique

Félix HOUPHOUËT-BOIGNY

Centre d'Excellence Africain Mines et Environnement Minier

Yamoussoukro, le 10 février 2025

N° : 008 /2025/INP-HB/CEA-MEM/YKA/SDA

Le Coordonnateur

A  
Monsieur le Représentant du  
Groupement CE2C/PANAUDIT  
ABIDJAN

**Objet :** Lettre d'affirmation, audit financier  
et comptable du Projet CEA-MEM  
Convention de **CREDIT AFD N°CCI 167901 T**

**Monsieur,**

Nous vous confirmons par la présente que sauf erreur de notre part, les états financiers du Projet CEA-MEM pour la période s'étendant du **1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2024** couvrent et résument toutes les opérations effectuées par le Projet CEA-MEM.

En tant que responsable de l'établissement des états financiers, et de la mise en œuvre des systèmes comptables et de contrôle interne pour prévenir et détecter les erreurs et les fraudes, nous vous confirmons au mieux de notre connaissance et en toute bonne foi, que les renseignements fournis sont exhaustifs, exacts et sincères dans leurs aspects matériels.

Tous les documents, informations comptables et financières afférents auxdits états financiers ont été mis à votre disposition et à notre connaissance (sauf erreur de notre part) il n'y a pas eu de non-respect matériel ou violation des termes de l'Accord de Financement et les lois en vigueur en République de Côte d'Ivoire qui méritent d'être signalés.

Veillez agréer **Monsieur**, l'expression de notre franche collaboration.



Prof. YAO Kouakou Alphonse